



reformierte gesamtkirchgemeinde biel
paroisse générale **réformée** bienne

Rapport préliminaire au budget 2025

Établi selon le MCH2

(en application de l'art. 29 de l'Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes
[ODGFCo; RSB 170.511])

Novembre 2024

Table des matières

0	Introduction	4
1	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	4
1.1	Généralités	4
1.2	Amortissements.....	4
1.2.1	<u>Patrimoine administratif</u>	4
1.2.2	<u>Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)</u>	4
1.3	Prélèvement sur la réserve de politique financière	5
1.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif	5
1.5	Compte des investissements / inscription à l'actif des dépenses d'entretien des immeubles (maintien de la valeur)	5
2	Commentaires	6
2.1	Généralités	6
2.2	Compte de résultat	6
2.2.1	<u>Charges de personnel (GM 30)</u>	6
2.2.2	<u>Charges de biens, services et marchandises (GM 31)</u>	6
2.2.3	<u>Amortissement du patrimoine administratif (GM 33)</u>	7
2.2.4	<u>Charges financières (GM 34)</u>	7
2.2.5	<u>Attributions aux fonds (GM 35)</u>	7
2.2.6	<u>Charges de transfert (GM 36)</u>	7
2.2.7	<u>Collectes (GM 37)</u>	7
2.2.8	<u>Imputations internes (GM 39)</u>	7
2.2.9	<u>Revenus des impôts (GM 40)</u>	7
2.2.10	<u>Taxes, prestations de services (GM 42)</u>	8
2.2.11	<u>Revenus divers (GM 43)</u>	8
2.2.12	<u>Revenus financiers (GM 44)</u>	8
2.2.13	<u>Prélèvements sur les fonds (GM 45)</u>	8
2.2.14	<u>Revenus de transfert (GM 46)</u>	8
2.2.15	<u>Collectes (GM 47)</u>	8
2.2.16	<u>Revenus extraordinaires (GM 48)</u>	8
2.2.17	<u>Imputations internes (GM 49)</u>	8
2.3	Investissements.....	9
3	Résultat	9
3.1	Vue d'ensemble	9
3.2	Résultat du compte global.....	9
3.2.1	<u>Compte de résultat</u>	9
3.2.2	<u>Compte des investissements</u>	9
3.2.3	<u>Résultat du financement</u>	11

4	Compte de résultats	12
4.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières	12
4.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (paroisses et immeubles)	13
4.3	Aperçu du compte de résultats de la paroisse allemande	14
4.4	Aperçu du compte de résultats de la paroisse française	15
4.5	Aperçu du compte de résultats de la paroisse générale.....	16
4.6	Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine administratif	17
4.7	Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine financier	18
4.8	Aperçu du compte de résultats des impôts	19
5	Compte des investissements	20
5.1	Aperçu du compte des investissements et des amortissements	20
6	État des capitaux propres	21
6.1	Évaluations.....	21
6.2	Commentaire des évaluations.....	21
6.2.1	<u>Préfinancements (GM 293)</u>	21
6.2.2	<u>Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)</u>	21
6.2.3	<u>Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)</u>	21
6.2.4	<u>Excédent ou découvert du bilan (GM 299)</u>	22
7	Proposition du conseil de la paroisse générale	23
8	Approbation du budget	24

Rapport préliminaire au budget 2025

0 Introduction

La santé financière de la paroisse générale dépend de facteurs humains et économiques qui influencent aussi bien ses revenus (impôts) que ses charges (dépenses sociales, activités, salaires, entretien du parc immobilier).

En 2024, la croissance économique est restée modérée. Selon les informations disponibles au moment de l'établissement du budget, cette croissance devrait se maintenir en 2025.

L'effectif des membres continue à diminuer régulièrement, aucun changement de tendance n'est à attendre prochainement.

Ces trois dernières années, les entrées fiscales effectives ont été supérieures aux entrées budgétées grâce à l'impôt des entreprises. En tenant compte de la diminution des membres et de perspectives économiques mitigées pour 2025, il a été décidé de laisser le budget des impôts 2025 au niveau du budget 2024.

Compte tenu de l'inflation, les budgets attribués aux paroisses restent identiques à ceux de l'année 2024.

1 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

1.1 Généralités

Le budget 2025 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'art. 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

1.2 Amortissements

1.2.1 Patrimoine administratif

Tous les éléments figurant dans le patrimoine administratif y ont été intégrés à partir de l'introduction du MCH2 (2019), les amortissements planifiés sont calculés selon les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation (annexe 2 OCo). Le patrimoine administratif est amorti de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilisation.

1.2.2 Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)

Des amortissements supplémentaires sont comptabilisés lorsque :

- a) le compte de résultats enregistre un excédent de revenus et que
- b) les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements nets.

Résultat comptable budgété (découvert)

196'400.00

=> Pas d'amortissement supplémentaire à comptabiliser

1.3 Prélèvement sur la réserve de politique financière

Les prélèvements sur la réserve de politique financière (réserve constituée par les amortissements supplémentaires) sont obligatoires lorsque le compte général présente un excédent de charges et que, dans le cas des paroisses, le quotient de l'excédent du bilan (QEB = GM299 / GM400+GM401+GM460) est inférieur à 75 % (*art. 85, al. 3 et annexe 3 OCo*).

	CHF
Excédent de charges budgété (GM 9001)	196'400.00
Solde de l'excédent du bilan (GM 299)	4'903'999.67
<i>Impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques (GM 400)</i>	<i>4'700'000.00</i>
<i>Impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales (GM 401)</i>	<i>1'850'000.00</i>
<i>IFD, part aux recettes de la Confédération (GM 460)</i>	<i>140'000.00</i>
<i>Péréquation financière (contributeur)</i>	<i>-81'100.00</i>
Total impôts et péréquation financière	6'608'900.00
Quotient de l'excédent du bilan (QEB)	74.20%
Solde réserve politique financière (au 31.12.23)	659'878.41
Montant du prélèvement	<u>196'400.00</u>

QEB inférieur à 75 % => prélèvement obligatoire sur la réserve de politique financière.

1.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

Le conseil de paroisse inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de CHF 50'000.00 (*limite d'inscription à l'actif au sens de l'art. 79a OCo*). Il suit à cet égard une pratique constante.

1.5 Compte des investissements / inscription à l'actif des dépenses d'entretien des immeubles (maintien de la valeur)

Le conseil de paroisse inscrit à l'actif les dépenses d'entretien des immeubles du patrimoine administratif supérieures à CHF 50'000.00. Il suit à cet égard une pratique constante.

2 Commentaires

2.1 Généralités

Un taux d'inflation de 2% a été pris en considération pour l'estimation de la masse salariale et des charges d'exploitation.

En octobre 2024, les revenus fiscaux effectifs de l'exercice en cours sont supérieurs aux prévisions. Cependant, vu les prévisions économiques plutôt pessimistes émises par les principaux acteurs de l'économie biennoises (horlogerie), le budget 2025 ne prévoit aucune augmentation des revenus fiscaux par rapport au budget 2024.

Les travaux de rénovation de la maison de paroisse St-Paul à Madretsch se termineront au printemps, alors que l'assainissement du toit plat de la maison Calvin à Mâche est prévu pour le milieu de l'année. Les autres investissements à réaliser en 2025 sont estimés à CHF 300'000.- au maximum.

Ces investissements pourraient être en partie financés par un crédit bancaire.

Les nouvelles ordonnances sur les salaires et les fonctions-types vont entrer en vigueur en 2025 avec, si nécessaire, effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025.

La quotité d'impôt paroissial reste fixée à 0,23, sans changement.

Le budget tient compte des prélèvements effectués sur les préfinancements pour compenser les amortissements obligatoires. Aucun autre prélèvement non-obligatoire sur les fonds ou les préfinancements n'apparaît.

2.2 Compte de résultat

2.2.1 Charges de personnel (GM 30)

La somme de ce groupe de matière s'élève à CHF 4'120'000.-, soit une hausse de CHF 231'400.- par rapport au budget 2024.

Il est tenu compte d'une augmentation de l'indice des prix à la consommation de 2.0% par rapport à l'exercice 2024. L'augmentation réelle accordée au personnel est décidée comme de coutume au mois de décembre de l'année en cours.

A la paroisse générale, un poste de responsable stratégique des RH à 50% a été créé et devrait être pourvu dans le courant de l'année 2025. La gestion des réservations nécessite des ressources propres, un poste à 40% a été créé à cet effet (+20% par rapport à 2024). Le poste de responsable du service de conciergerie passe de 50 à 100%.

La paroisse alémanique (DKG) a transféré 40% de poste administratif à la paroisse générale pour permettre l'optimisation de ses processus comptables (centralisation de la comptabilité à l'administration centrale).

Du côté de la paroisse romande (PFR), il n'y pas de changement à signaler.

2.2.2 Charges de biens, services et marchandises (GM 31)

Ce poste enregistre une légère augmentation par rapport au budget 2024 (+ CHF 9'600.-) et atteint un montant de CHF 1'944'800.-

Les mouvements principaux sont :

- L'augmentation des charges de chauffage et énergie des immeubles due à la mise en exploitation de la maison St-Paul ⇒ + CHF 32'400.-
- La baisse des frais forfaitaires à la suite de l'entrée en vigueur d'une nouvelle ordonnance (2024) ⇒ - CHF 17'900.-
- La baisse des honoraires externes à la suite de l'ajustement des frais de gestion au frais effectif du dernier exercice et de la fin de la collaboration avec la paroisse de Rondchâtel dans le domaine catéchétique => - CHF 9'400.-

Les autres postes restent stables. Un éventuel surcoût pour la mise à jour du système de gestion comptable est pris en compte.

2.2.3 Amortissement du patrimoine administratif (GM 33)

Les amortissements 2025 passent de CHF 69'400.- à CHF 308'800.- (+ CHF 339'400.-)
Selon les règles du MCH2, les investissements sont amortis de manière linéaire. La durée varie selon le type d'objet : 40 ans pour les églises, 25 ans pour les maisons de paroisse.
La part de l'amortissement des investissements réalisés jusqu'en 2024 s'ajoute à celle des investissements prévus et terminés en 2025.

2.2.4 Charges financières (GM 34)

Les charges financières diminuent de - CHF 16'000.- pour atteindre CHF 261'300.
Les travaux de la maison de paroisse St-Paul devront être en partie financés par un crédit bancaire, il est tenu compte d'une charge d'intérêt supplémentaire de CHF 35'000.- (sans changement par rapport au budget 2024). La vente de la rue du Stand 78 implique une diminution des charges d'entretien du patrimoine financier de - CHF 15'400.-
Les autres charges financières restent stables.

2.2.5 Attributions aux fonds (GM 35)

Les profits générés par la maison mitoyenne de la rue du Débarcadère 30 (leg Clara Berger), soit CHF 29'500.-, sont attribués au fonds correspondant.

2.2.6 Charges de transfert (GM 36)

Les charges de transfert comprennent toutes les taxes ou contributions payées à des institutions publiques (communes, canton, paroisses, union synodale RefBEJUSO, etc.), à des organisations sans but lucratif (œuvres d'entraide, institutions sociales, etc.), ainsi que les aides d'urgence aux personnes privées.
Elles se montent à CHF 1'770'300.- et diminuent de CHF 7'100.- par rapport au budget 2024.

Les postes principaux de ce GM sont les suivants :

- Les contributions à l'union synodale RefBEJUSO, CHF 779'500.- (sans changement) ; celles-ci sont calculées sur la base des revenus fiscaux budgétés (si les revenus fiscaux effectifs devaient être plus élevés, les contributions augmenteraient également)
- La péréquation financière : + CHF 3'800.-, total CHF 81'100.- ; calculée sur la base des revenus fiscaux du dernier exercice bouclé.
- Les contributions aux arrondissements ecclésiastiques :
 - ⇒ Jura: - CHF 25'000.-, total CHF 165'000.-
 - ⇒ Seeland: total CHF 9'000.-, sans changement
- Les contributions aux OBSL : + CHF 14'600.-, total CHF 499'500.-
 - ⇒ Voir document « Contributions à des organisations à but non-lucratif (OSBL) »
- La part de la paroisse générale au poste de coordinateur des églises de la migration : total CHF 16'000.- (sans changement)

2.2.7 Collectes (GM 37)

Il s'agit de montants provenant de cultes ou casuels reversés à d'autres institutions. Ils sont compensés par le même poste figurant dans les revenus.

2.2.8 Imputations internes (GM 39)

Les loyers internes et la part de la paroisse romande aux contributions allouées au Centre Social Protestant (CHF 30'000.-) sont facturés par ce biais.
La contrepartie de ces montants figure dans les revenus.

2.2.9 Revenus des impôts (GM 40)

La paroisse générale table sur une stabilité des revenus fiscaux par rapport au budget 2024. L'estimation des impôts sur les personnes morales reste à CHF 1,75 millions et ceux sur les personnes physiques à CHF 4,7 millions.
A noter que ces chiffres représentent une baisse par rapport aux revenus fiscaux prévisionnels de l'exercice 2024

⇒ Voir explications sous chiffre 2.1

2.2.10 Taxes, prestations de services (GM 42)

Ce groupe reste sans changement à CHF 94'000.-

Le poste de travail dédié par la paroisse alémanique DKG aux églises de la migration est financé par des sources externes (RefBEJUSO, paroisse générale, etc.), soit un montant de CHF 43'000.-

Les prestations d'un pasteur francophone pour l'association Présences apparaissent dans cette rubrique et sont compensées par une contribution (don) du même montant dans le GM 36 (CHF 18'000.-).

La paroisse générale facture des heures de support informatique (paroisse de Bürglen) et d'autres services pour un montant de CHF 33'000.-

2.2.11 Revenus divers (GM 43)

Les revenus divers de CHF 8'000.- comprennent les gains des collectes (chapeaux) organisées à la fin des manifestations et dont le montant est exclusivement destiné à couvrir les frais des paroisses concernées, ainsi que les dons de particuliers.

2.2.12 Revenus financiers (GM 44)

Les revenus financiers augmentent de CHF 25'900.- pour passer à CHF 903'300.-

Les divers postes évoluent de la manière suivante :

- Les revenus locatifs du patrimoine financier diminuent de CHF 22'700.- à la suite de la vente de la cure de la rue du Stand, de la fermeture de la boucherie de la rue Basse et d'une adaptation du taux de vacances à la rue Feldeck. Cette baisse est en partie compensée par la location de l'ancienne brocante de la rue de Soleure à l'InfoQuartier de Boujean.
- Les revenus locatifs du patrimoine administratif augmentent de CHF 36'100.- en raison notamment de l'inscription à ce poste des charges annexes facturées au TOBS pour la location église Zwingli (CHF 22'000.-) En 2024, la facturation de ces charges n'avait pas été prises en compte dans le budget, à la suite d'une erreur d'interprétation. Le montant des locations de Zwingli et Calvin a été adapté au rendement de l'exercice 2023 + CHF 14'100.-
- Les taxes d'utilisation du PA augmentent grâce à la réouverture de St-Paul : + CHF 10'000.-

2.2.13 Prélèvements sur les fonds (GM 45)

Ce prélèvement de CHF 8'000.- sert à financer la moitié de la contribution de la paroisse générale à un poste de coordinateur pour les églises de la migration (01.01-30.06.25), selon une décision du CPG en 2023.

2.2.14 Revenus de transfert (GM 46)

Il s'agit de participations d'institutions publics ou de particuliers aux charges de personnel (stagiaires), ainsi qu'aux charges de biens, services et marchandises.

2.2.15 Collectes (GM 47)

⇒ Voir 2.2.7

2.2.16 Revenus extraordinaires (GM 48)

Le prélèvement réglementaire sur le préfinancement « Rénovation La Source » et un prélèvement sur le préfinancement « Entretien des immeubles du PA » servant à compenser l'amortissement annuel des travaux réalisés, ainsi que le prélèvement sur la réserve financière prévu par la loi en cas d'exercice déficitaire figurent dans ce groupe.

2.2.17 Imputations internes (GM 49)

⇒ Voir 2.2.8

2.3 Investissements

Les montants suivants pourraient être engagés durant l'exercice 2025 :

- Maison de paroisse St-Paul, à Madretsch : fin des travaux de rénovation prévue au printemps 2025, CHF 500'000.-
- Maison de paroisse Calvin, à Mâche : assainissement du toit plat : CHF 250'000.-
- Réserve pour investissements non-planifiés : CHF 300'000.-

3 Résultat

3.1 Vue d'ensemble

		Budget 2025	Budget 2024	Exercice 2023
Résultat annuel global CR	CHF	0.00	0.00	2'512.19
Revenu brut impôt personnes physiques	CHF	4'700'000.00	4'700'000.00	4'752'779.50
Revenu brut impôt personnes morales	CHF	1'850'000.00	1'850'000.00	2'313'064.70
IFD, part aux recettes de la Conféd.	CHF	140'000.00	150'000.00	167'223.15
Investissements nets	CHF	1'050'000.00	5'200'000.00	406'855.45

3.2 Résultat du compte global

3.2.1 Compte de résultat

Charges d'exploitation	CHF	8'429'500
Revenus d'exploitation	CHF	7'282'300
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-1'147'200
Charges financières	CHF	261'300
Revenus financiers	CHF	903'300
Résultat provenant de financements	CHF	642'000
Résultat opérationnel	CHF	-505'200
Charges extraordinaires	CHF	0
Revenus extraordinaires	CHF	505'200
Résultat extraordinaire	CHF	505'200
Résultat total du compte de résultat	CHF	0

3.2.2 Compte des investissements

		Budget 2025	Budget 2024
Dépenses d'investissements "Églises, chapelles et cures"	CHF	300'000.00	300'000.00
Dépenses d'investissements "Maisons de paroisse"	CHF	750'000.00	4'900'000.00
Recettes d'investissements	CHF	0.00	0.00
Résultat du comptes des investiss.	CHF	1'050'000.00	5'200'000.00

3.2.3 Résultat du financement

<u>Autofinancement</u>		CHF
Résultat de l'exercice	90	0.00
Amortissements du patrimoine administratif	33 +	308'800.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35 +	29'500.00
Prélèvements sur les fonds	45 -	-8'000.00
Rectification sur créances	318 +/-	130'000.00
Amortissements, subventions d'investissement	366 +	0.00
Amortissements supplémentaires	383 +	0.00
Attributions aux capitaux propres	389 +	0.00
Prélèvements sur les capitaux propres	489 -	<u>-505'200.00</u>
Autofinancement		-44'900.00
 <u>Investissements nets</u>		
Résultat du compte des investissements	5 ./ 6	1'050'000.00
 Résultat du financement		-1'094'900.00
(+ = excédent de financement / - = découvert de financement)		

4 Compte de résultats

4.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

	Budget 2025		Budget 2024		Exercice 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	4'120'200.00		3'888'800.00		3'712'150.90	
31 Charges de biens et services et autres charges	1'944'800.00		1'935'400.00		1'743'834.85	
33 Amortissements du patrimoine administratif	308'800.00		69'400.00		57'840.38	
34 Charges financières	261'300.00		277'300.00		214'881.93	
35 Attributions aux fonds	29'500.00		33'100.00		847'100.00	
36 Charges de transfert	1'770'300.00		1'777'400.00		1'692'134.79	
37 Subventions à redistribuer	80'000.00		70'000.00		80'460.30	
38 Charges extraordinaires	-		-		3'481'214.84	
39 Imputations internes	175'900.00		179'200.00		175'900.00	
3 TOTAL DES CHARGES	8'690'800.00		8'230'600.00		12'005'517.99	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		6'550'000.00		6'550'000.00		7'065'844.20
42 Prestations de services		94'000.00		94'000.00		96'441.90
43 Revenus divers		8'000.00		8'000.00		16'653.78
44 Revenus financiers		903'300.00		877'400.00		3'618'328.40
45 Prélèvements sur les fonds		8'000.00		30'600.00		28'950.00
46 Revenus de transfert		366'400.00		375'800.00		420'644.05
47 Subventions à redistribuer		80'000.00		70'000.00		80'460.30
48 Revenus extraordinaires		505'200.00		45'600.00		504'807.55
49 Imputations internes		175'900.00		179'200.00		175'900.00
4 TOTAL DES REVENUS		8'690'800.00		8'230'600.00		12'008'030.18
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		-		-		2'512.19
9 COMPTES DE CLÔTURE						
		-		-		2'512.19
						-
		8'690'800.00		8'230'600.00		12'008'030.18
		8'690'800.00		8'230'600.00		12'008'030.18

4.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (paroisses et immeubles)

	Budget 2025		Budget 2024		Exercice 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35 Eglises et affaire religieuses	8'690'800.00	8'690'800.00	8'230'600.00	8'230'600.00	12'005'517.99	12'008'030.18
3510 Paroisse allemande	2'167'400.00	254'300.00	2'178'000.00	250'400.00	2'077'296.73	260'528.23
Charges nettes		1'913'100.00		1'927'600.00		1'816'768.50
3520 Paroisse française	1'026'600.00	111'900.00	1'029'600.00	119'800.00	974'730.54	126'609.35
Charges nettes		914'700.00		909'800.00		848'121.19
3530 Paroisse générale	2'860'500.00	80'200.00	2'727'400.00	88'200.00	2'567'769.42	178'317.40
Charges nettes		2'780'300.00		2'639'200.00		2'389'452.02
3560 Immobilier, patrimoine administratif	2'103'500.00	948'300.00	1'743'200.00	443'400.00	2'589'321.07	468'833.15
Charges nettes		1'155'200.00		1'299'800.00		2'120'487.92
3570 Immobilier, patrimoine financier	247'800.00	606'100.00	267'400.00	628'800.00	3'526'340.73	3'706'269.80
Revenus nets	358'300.00		361'400.00		179'929.07	
3590 Impôts	285'000.00	6'690'000.00	285'000.00	6'700'000.00	270'059.50	7'267'472.25
Revenus nets	6'405'000.00		6'415'000.00		6'997'412.75	
3599 Clôture	8'690'800.00	8'690'800.00	8'230'600.00	8'230'600.00	12'005'517.99	12'008'030.18
Résultat		-		-	2'512.19	
Total	8'690'800.00	8'690'800.00	8'230'600.00	8'230'600.00	12'008'030.18	12'008'030.18

4.3 Aperçu du compte de résultats de la paroisse allemande

	Budget 2025		Budget 2024		Exercice 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PAROISSE ALLEMANDE						
CHARGES						
30 Charges de personnel	1'664'300.00		1'674'700.00		1'621'545.30	
31 Charges de biens et services et autres charges	355'100.00		357'000.00		309'926.69	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	17'100.00		17'100.00		15'766.39	
37 Subventions à redistribuer	40'000.00		35'000.00		39'158.35	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	90'900.00		94'200.00		90'900.00	
3 TOTAL DES CHARGES	2'167'400.00		2'178'000.00		2'077'296.73	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
42 Prestations de services	43'000.00		43'000.00		43'274.00	
43 Revenus divers	1'000.00		1'000.00		12'194.38	
44 Revenus financiers	-		-		-	
45 Prélèvements sur les fonds	-		14'600.00		3'000.00	
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)	170'300.00		156'800.00		162'901.50	
47 Subventions à redistribuer	40'000.00		35'000.00		39'158.35	
48 Revenus extraordinaires	-		-		-	
49 Imputations internes	-		-		-	
4 TOTAL DES REVENUS	254'300.00		250'400.00		260'528.23	
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		1'913'100.00		1'927'600.00		1'816'768.50
9 COMPTES DE CLÔTURE		1'913'100.00		1'927'600.00		1'816'768.50
	2'167'400.00	2'167'400.00	2'178'000.00	2'178'000.00	2'077'296.73	2'077'296.73

4.4 Aperçu du compte de résultats de la paroisse française

	Budget 2025		Budget 2024		Exercice 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PAROISSE FRANÇAISE						
CHARGES						
30 Charges de personnel	676'500.00		661'500.00		653'066.90	
31 Charges de biens et services, autres charges d'exploitation	228'500.00		250'000.00		210'342.49	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	26'500.00		28'000.00		14'919.20	
37 Subventions à redistribuer	40'000.00		35'000.00		41'301.95	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	55'100.00		55'100.00		55'100.00	
3 TOTAL DES CHARGES	1'026'600.00		1'029'600.00		974'730.54	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
42 Prestations de services	18'000.00		18'000.00		13'968.70	
43 Revenus divers	7'000.00		7'000.00		4'332.20	
44 Revenus financiers	-		-		-	
45 Prélèvements sur les fonds	-		-		10'950.00	
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)	46'900.00		59'800.00		56'056.50	
47 Subventions à redistribuer	40'000.00		35'000.00		41'301.95	
48 Revenus extraordinaires	-		-		-	
49 Imputations internes	-		-		-	
4 TOTAL DES REVENUS	111'900.00		119'800.00		126'609.35	
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		914'700.00		909'800.00		848'121.19
9 COMPTES DE CLÔTURE		914'700.00		909'800.00		848'121.19
	1'026'600.00	1'026'600.00	1'029'600.00	1'029'600.00	974'730.54	974'730.54

4.5 Aperçu du compte de résultats de la paroisse générale

	Budget 2025		Budget 2024		Exercice 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PAROISSE GÉNÉRALE						
CHARGES						
30 Charges de personnel	839'800.00		700'800.00		642'753.95	
31 Charges de biens et services et autres charges	378'600.00		378'900.00		336'624.77	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	43'000.00		43'000.00		2'783.55	
35 Attributions aux fonds	-		-		57'100.00	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	1'569'200.00		1'574'800.00		1'498'607.15	
37 Subventions à redistribuer	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	29'900.00		29'900.00		29'900.00	
3 TOTAL DES CHARGES	2'860'500.00		2'727'400.00		2'567'769.42	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		-		-		-
42 Prestations de services		33'000.00		33'000.00		33'767.80
43 Revenus divers		-		-		2.20
44 Revenus financiers		-		-		9'287.95
45 Prélèvements sur les fonds		8'000.00		16'000.00		15'000.00
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		9'200.00		9'200.00		25'451.90
48 Revenus extraordinaires		-		-		64'807.55
49 Imputations internes		30'000.00		30'000.00		30'000.00
4 TOTAL DES REVENUS		80'200.00		88'200.00		178'317.40
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		2'780'300.00		2'639'200.00		2'389'452.02
9 COMPTES DE CLÔTURE		2'780'300.00		2'639'200.00		2'389'452.02
	2'860'500.00	2'860'500.00	2'727'400.00	2'727'400.00	2'567'769.42	2'567'769.42

4.6 Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine administratif

	Budget 2025		Budget 2024		Exercice 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PATRIMOINE ADMINISTRATIF						
CHARGES						
30 Charges de personnel	939'600.00		851'800.00		794'784.75	
31 Charges de biens et services et autres charges	852'600.00		819'500.00		785'292.90	
33 Amortissements du patrimoine administratif	308'800.00		69'400.00		57'840.38	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	2'500.00		2'500.00		2'368.80	
38 Charges extraordinaires	-		-		949'034.24	
39 Imputations internes	-		-		-	
3 TOTAL DES CHARGES	2'103'500.00		1'743'200.00		2'589'321.07	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
42 Prestations de services	-		-		5'431.40	
43 Revenus divers	-		-		125.00	
44 Revenus financiers	297'200.00		248'600.00		268'365.75	
45 Prélèvements sur les fonds	-		-		-	
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particulières)	-		-		9'011.00	
48 Revenus extraordinaires	505'200.00		45'600.00		40'000.00	
49 Imputations internes	145'900.00		149'200.00		145'900.00	
4 TOTAL DES REVENUS	948'300.00		443'400.00		468'833.15	
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		1'155'200.00		1'299'800.00		2'120'487.92
9 COMPTES DE CLÔTURE		1'155'200.00		1'299'800.00		2'120'487.92
	2'103'500.00	2'103'500.00	1'743'200.00	1'743'200.00	2'589'321.07	2'589'321.07

4.7 Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine financier

	Budget 2025		Budget 2024		Exercice 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PATRIMOINE FINANCIER						
CHARGES						
30 Charges de personnel	-	-	-	-	-	-
31 Charges de biens et services et autres charges	-	-	-	-	-	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	-	-	-	-	-	-
34 Charges financières	218'300.00	-	234'300.00	-	204'160.13	-
35 Attributions aux fonds	29'500.00	-	33'100.00	-	790'000.00	-
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	-	-	-	-	-	-
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	2'532'180.60	-
39 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
3 TOTAL DES CHARGES	247'800.00		267'400.00		3'526'340.73	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-	-	-	-	-	-
42 Prestations de services	-	-	-	-	-	-
43 Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44 Revenus financiers	-	606'100.00	-	628'800.00	-	3'306'269.80
45 Prélèvements sur les fonds	-	-	-	-	-	-
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)	-	-	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	400'000.00
49 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
4 TOTAL DES REVENUS		606'100.00		628'800.00	-	3'706'269.80
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats	358'300.00		361'400.00		179'929.07	
9 COMPTES DE CLÔTURE	358'300.00		361'400.00		179'929.07	
	606'100.00	606'100.00	628'800.00	628'800.00	3'706'269.80	3'706'269.80

4.8 Aperçu du compte de résultats des impôts

	Budget 2025		Budget 2024		Exercice 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
IMPÔTS						
CHARGES						
31 Charges de biens et services	130'000.00		130'000.00		101'648.00	
34 Charges financières	-		-		7'938.25	
36 Charges de transfert	155'000.00		155'000.00		160'473.25	
3 TOTAL DES CHARGES	285'000.00		285'000.00		270'059.50	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		6'550'000.00		6'550'000.00		7'065'844.20
44 Revenus financiers		-		-		34'404.90
46 Revenus de transfert		140'000.00		150'000.00		167'223.15
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
4 TOTAL DES REVENUS		6'690'000.00		6'700'000.00		7'267'472.25
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats	6'405'000.00	-	6'415'000.00	-	6'997'412.75	-
9 COMPTES DE CLÔTURE	6'405'000.00		6'415'000.00		6'997'412.75	
	6'690'000.00	6'690'000.00	6'700'000.00	6'700'000.00	7'267'472.25	7'267'472.25

5 Compte des investissements

5.1 Aperçu du compte des investissements et des amortissements

Verwaltungsvermögen	GS Nr	INVESTITIONEN / INVESTISSEMENTS				WERTBERECHTIGUNGEN / FONDS D'AMORTISSEMENT					Netto 31.12.25	
		Buchwert 31.12.23	Invest. 2024 Annahme	Buchwert 31.12.24	Invest. 2025 Budget	Buchwert 31.12.23	Abschr. 2024 Annahme	Buchwert 31.12.24	Abschr. 2025 Budget	Buchwert 31.12.25		Abschr. Dauer
Pfarrhäuser / Cures												
Biel, Blumenrain 22/22a	5056	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biel, Ischerweg 9 + 11	4481	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biel, Schützengasse 19	3394	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biel, Schützengasse 78/78a	3582	ab 01.01.23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kirchgemeindenhäuser / Maisons de paroisse												
Biel, Blumenrain 24 (+ Kirche) - Hochbauten	5056	1'734'763	4'400'000	6'134'763	750'000	6'884'763	2'26'180	27'141'6	275'436	546'852	6'337'911	5'283'718
Biel, Hintergasse 12	722	603'918	4'400'000	5'003'918	500'000	5'503'918	0	0	220'200	220'200	5'283'718	5'283'718
Biel, Metstrasse 154	8718	0	0	0	250'000	250'000	0	0	10'000	10'000	240'000	240'000
Bienne, rue de La Source 15	3332	1'130'845	0	1'130'845	0	1'130'845	226'180	271'416	45'236	316'652	814'193	814'193
Biel, Ring 4	1630	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biel, Rostusstrasse 1	1222	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kapellen / Chapelles												
Evilard, Route Principale 62	247	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Magglingen, Kapellenweg 12	561	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kirchen / Eglises												
Bienne, faubourg du Lac 99a	1198	343'729	350'000	693'729	0	693'729	42'341	63'745	21'404	85'149	608'579	608'579
Biel, Ischerweg 17	4545	156'444	0	156'444	0	156'444	19'555	23'467	3'911	27'378	129'066	129'066
Biel, Ring 2	1471	187'285	100'000	100'000	0	100'000	0	2'500	2'500	5'000	95'000	95'000
- Hochbauten		133'302	250'000	437'285	0	437'285	22'785	37'778	14'993	52'772	384'513	384'513
- Mobilien		53'983	250'000	383'302	0	383'302	6'590	16'185	9'595	25'780	357'522	357'522
Biel, Rochette 8	719	53'983	0	53'983	0	53'983	16'195	21'583	5'368	26'981	26'991	26'991
Reserve												
Verschiedene Sanierungsarbeiten		0	0	0	300'000	300'000	0	0	12'000	12'000	288'000	288'000
Total patrimoine administratif		2'078'491	47'500'000	6'828'491	1'050'000	7'878'491	268'520	335'161	308'840	644'001	7'234'490	7'234'490

6 État des capitaux propres

À la suite de l'introduction du MCH2 en 2019, de nouveaux éléments ont été intégrés aux capitaux propres. Il s'agissait de financements spéciaux selon le MCH1, qui sont devenus des préfinancements, et de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier.

Les préfinancements et la réserve pour amortissements supplémentaires fluctuent en tenant compte des règlements édictés par la paroisse générale et de l'ordonnance sur les communes (OCo).

6.1 Évaluations

État des capitaux propres prévisibles

CAPITAUX PROPRES (en milliers de CHF)		01.01.2024 CHF	Changements intervenus pendant l'exercice				31.12.2025 CHF
			Budget 2024 (+/-) CHF		Budget 2025 (+/-) CHF		
29	Capitaux propres	26'104	-46	-46	-505	-505	24'793
293	Préfinancements	10'136	-40	-40	-309	-309	9'787
29300	Compte général	10'136	-40	-40	-309	-309	9'787
29300.01	Entretien des immeubles du patrimoine administratif	2'000	0	0	-269	Compensation amortissement annuel -269	1'731
29300.02	Entretien des immeubles du patrimoine financier	800	0	0		0	800
29300.03	Rénovation Maison des jeunes "La Source"	840	-40	Compensation amortissement annuel -40	-40	Compensation amortissement annuel -40	760
29300.05	Gains comptables sur le patrimoine financier	6'391	0	0	0	0	6'391
29300.11	Gemeinde-Entwicklung DKG	105	0	0	0	0	105
294	Réserves financières	660	-6	-6	-196	-196	458
29400	Amortissements supplémentaires	660	-6	Prélèvement obligatoire -6	-196	Prélèvement obligatoire -196	458
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	9'644	0	0	0	0	9'644
29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	9'644	-882	Transfert obligatoire -882	0	0	8'762
29601	Réserve de fluctuation	0	882	882	0	0	882
299	Excédent/découvert du bilan	4'904	0	0	0	0	4'904
			Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)		Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)		

6.2 Commentaire des évaluations

6.2.1 Préfinancements (GM 293)

Le prélèvement réglementaire de CHF 40'00.- pour compenser l'amortissement des travaux de rénovation de « La Source » a été pris en compte.

Un prélèvement de CHF 268'800.- sur le compte d'entretien du patrimoine administratif est prévu pour compenser le solde des amortissements.

D'éventuels prélèvements supplémentaires sur les préfinancements d'entretien du patrimoine financier et « Gemeinde-Entwicklung DKG » demeurent réservés.

6.2.2 Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)

Prélèvement obligatoire pour compenser le déficit budgétaire : CHF 196'400.- (voir chapitre 1, chiffres 1.2.2 et 1.3)

6.2.3 Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)

Le patrimoine financier a été réévalué au moment de l'introduction du MCH2 (2019) et les gains de revalorisation attribués à la réserve.

Cinq ans après l'introduction du MCH2 (2024), une partie de cette réserve doit être attribuée à la réserve de fluctuation.

Selon le nouveau règlement accepté par l'assemblée de paroisse, le solde de la réserve de réévaluation n'est pas dissout.

6.2.4 Excédent ou découvert du bilan (GM 299)

L'excédent du bilan provient du report du solde du bilan 2023.

7 Proposition du conseil de la paroisse générale

a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts paroissiaux 2025 :

0.23 (sans changement)

b) Approbation du budget 2025, soit :

	Charges	Revenus
CHF	8'690'800	8'690'800
Excédent de charges / de revenus	CHF	0

Il est proposé à l'assemblée de paroisse d'approuver le budget 2025.

Paroisse générale réformée de Bienne

Fritz Marthaler
Président a.i.

Patricia Cavaco da Palma
Secrétaire centrale

Jean-Jacques Amstutz
Administrateur central

Bienne, le 30 octobre 2024

8 Approbation du budget

L'assemblée de la Paroisse générale réformée de Bienne a approuvé le budget 2025 en date du 11.12.2024 conformément à la proposition du conseil de la paroisse générale du 30.10.2024.

Pour l'assemblée de la Paroisse générale réformée de Bienne

Fritz Marthaler
Président

Patricia Cavaco da Palma
Secrétaire

Bienne, le 11 décembre 2024